Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-200082980-20260321-2026_03_08-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Canton de Val-Couesnon

Commune de VAL-COUESNON — Délibération 2026-03-08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026
Date de convocation : 17 mars 2026
En exercice : 29 ; présents et représentés : 29

Présents : M. Emmanuel HOUDUS, M. Loeiz RAPINEL, Mme Huguette GARNIER, M. Raymond HALAIS, Mme Solenne ROBINARD, M. Gilles DRONIOU, Mme Marie-Antoinette JUHEL, M. Matthieu JOUVENCE, M. Louis HALAIS, M. Michel VIALLARD, Mme Sabrina MACHARD, M. Laurent GORÉ, M. Pascal LAMBERT, M. Dominique BRAULT, Mme Christèle BATTAIS, Mme Emmanuelle SCHULZE-THEBAULT, M. Thibaud de ROHAN CHABOT, Mme Mélanie CLOSSAIS, Mme Caroline OLLIVIER, Mme Marine CUMINET, Mme Cyrine CHARON, M. Jean-Yves GUILLARD, M. Didier LANDAIS, M. Thierry LECOCQ, Mme Nadine LUCAS, Mme Nathalie PUY, Mme Delphine LEMOINE, Mme Sophie MONTAUFRAY.

Excusés : Mme Brigitte BARBIER (pouvoir à Mme JUHEL)

Secrétaire de séance : Mme Marine CUMINET

Lecture de la Charte de l'élu

Conformément à l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), lors de la première réunion du conseil municipal, à l'issue des élections du Maire, Adjoints et Maires délégués, le Maire donne lecture de la charte de l'élu local mentionnée à l'article L. 1111-12 et remet aux conseillers municipaux une copie de la charte de l'élu local et du chapitre III du présent titre ».

A cet effet, a été joint à la convocation copie de la charte de l'élu local et du chapitre du CGCT consacré aux conditions d'exercice des mandats locaux (partie législative + partie règlementaire).

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **PREND ACTE** de la lecture de la Charte de l'élu local.

Pour extrait certifié exécutoire,
À Val-Couesnon, le 7 avril 2026.

Le Maire,
Emmanuel HOUDUS

MAIRIE DE VAL-COUESNON (Ille-et-Vilaine) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE